Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

Numéro 1
Septembre 1999

Recherche et statistique
Survol

Bulletin de la Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique

LES PRÉVISIONS DE DÉPENSES CULTURELLES DES MUNICIPALITÉS LOCALES EN 1998 [1]

L'importance des dépenses effectuées par les municipalités au titre de la culture est souvent méconnue. L'objectif de ce SURVOL est d'en montrer l'ampleur à partir des prévisions de dépenses pour l'exercice financier de 1998. Ces prévisions de dépenses sont présentées par région administrative, par région métropolitaine de recensement (RMR) et pour les villes centres de ces RMR. Ces dépenses sont comparées à celles des activités récréatives, autre responsabilité importante des municipalités.

Nous fournissons également un tableau montrant l'évolution des dépenses per capita des municipalités en matière de culture de 1993 à 1998 sur la base des régions administratives.

Les prévisions de dépenses dans les régions administratives

- Les municipalités locales prévoyaient dépenser 231,3 millions de dollars en 1998 pour la culture. Cela représente une dépense de 32,50 $ per capita.
- Des disparités importantes existent entre les régions québécoises, tant dans les sommes consacrées à la culture dans son ensemble et aux bibliothèques que dans la part relative des dépenses culturelles dans l'ensemble des dépenses d'opérations des municipalités locales.
- La bibliothèque est habituellement la principale dépense culturelle; elle représente environ 60 % de l'ensemble des dépenses culturelles.
- Les dépenses culturelles équivalent à 3,5 % des dépenses d'opérations des municipalités (frais de financement exclus du calcul).
- Les municipalités prévoyaient dépenser trois fois plus, en moyenne per capita, pour les activités récréatives que pour les activités culturelles.

1. Les données utilisées proviennent du fichier des prévisions budgétaires des organismes municipaux, exercice financier 1998, du ministère des Affaires municipales. Il s'agit du fichier des dépenses par fonction (FICH_02) dans la version électronique.

PRÉVISIONS DE DÉPENSES CULTURELLES DANS LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES EN 1998

Régions administratives	Prévisions des dépenses culturelles (000 $)	Per capita, dépenses culturelles ($)	Dépenses culturelles/ Dépenses opérations (%)	Dépenses bibliothèques/ Dépenses culturelles (%)	Per capita, dépenses récréatives ($)
Bas-Saint-Laurent	4 316,0	20,95	3,2	51,8	62,25
Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 811,5	30,93	3,6	42,7	84,09
Québec	21 972,2	34,70	3,5	52,6	90,22
Mauricie	5 703,8	22,03	3,2	57,7	57,17
Estrie	6 485,3	23,29	2,1	57,6	62,54
Montréal	86 092,8	48,48	3,5	63,5	160,42
Outaouais	10 076,0	32,91	3,6	51,2	76,99
Abitibi–Témiscamingue	5 608,1	36,93	5,2	22,9	70,28
Côte-Nord	4 147,3	42,94	4,0	44,2	132,80
Nord-du-Québec	525,8	19,10	1,0	66,8	221,87
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 513,7	14,63	2,4	41,8	63,72
Chaudière–Appalaches	6 544,5	17,20	2,7	62,3	63,28
Laval	10 211,3	30,91	3,7	73,2	73,13
Lanaudière	9 746,6	26,08	3,8	60,2	59,07
Laurentides	13 208,9	30,51	4,1	57,7	64,75
Montérégie	31 009,5	24,69	3,5	61,4	71,42
Centre-du-Québec	5 303,7	24,71	4,0	59,6	47,01
TOTAL	**231 276,9**	**32,52**	**3,4**	**58,7**	**94,07**

Source : Compilation spéciale à partir du fichier des dépenses du MAM, 1998, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, MCC.

LES PRÉVISIONS DE DÉPENSES DES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT (RMR)

- Les régions métropolitaines de recensement (RMR) – agglomérations urbaines de 100 000 habitants et plus – prévoyaient dépenser 183,5 millions de dollars en 1998 pour la culture. Cela représente une dépense de 39,00 $ per capita, ce qui est 20 % de plus que le per capita moyen de l'ensemble du Québec.

- Les RMR de Sherbrooke et de Trois-Rivières se démarquent par un plus faible per capita consacré à la culture. Celui-ci est d'environ 20 % inférieur (8,50 $ environ) de celui de l'ensemble des RMR.

- La part des dépenses culturelles dans l'ensemble des dépenses d'opérations (frais de financement exclus) est la plus faible dans la RMR de Sherbrooke (2,3 %), alors qu'elle est la plus élevée dans la RMR de Chicoutimi (4,4 %).

- Près des deux tiers des dépenses culturelles vont aux bibliothèques dans les municipalités de la RMR de Montréal. Les bibliothèques ont une importance moindre dans les autres RMR, notamment dans celles de Chicoutimi où la dépense pour les bibliothèques n'est que de 36,4 % des dépenses culturelles.

- Les municipalités de la RMR de Montréal prévoyaient dépenser trois fois plus, en moyenne per capita, pour leurs activités récréatives (120,23 $) que pour leurs activités culturelles (40,30 $). Dans les autres RMR, la dépense per capita pour les activités récréatives est plutôt d'environ 2,2 fois celle des activités culturelles.

PRÉVISIONS DE DÉPENSES CULTURELLES DES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT EN 1998

Régions métropolitaines de recensement	Prévisions des dépenses culturelles (000 $)	Per capita, dépenses culturelles ($)	Dépenses culturelles/ Dépenses opérations (%)	Dépenses bibliothèques/ Dépenses culturelles (%)	Per capita, dépenses récréatives ($)
Chicoutimi	6 587,0	41,05	4,4	36,4	91,41
Québec	24 800,2	36,93	3,8	54,8	90,77
Sherbrooke	4 500,7	30,54	2,3	55,4	65,74
Trois-Rivières	4 229,4	30,25	4,1	54,3	57,93
Montréal	134 102,4	40,30	3,7	63,7	120,23
Hull	9 285,8	37,58	4,0	49,4	83,39
TOTAL	**183 505,5**	**39,09**	**3,7**	**60,4**	**109,52**

Source : Compilation spéciale à partir du fichier des dépenses du MAM, 1998, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, MCC.

LES PRÉVISIONS DE DÉPENSES DES VILLES CENTRALES DES RMR

- Les villes centrales des RMR prévoyaient dépenser 76 millions de dollars en 1998 pour la culture. Cela représente une dépense de 53,00 $ per capita, ce qui est 14,00 $ de plus que la moyenne des villes des RMR et 20,50 $ de plus que la moyenne des municipalités québécoises.

- La ville de Chicoutimi dépense beaucoup moins que les autres villes centrales, 38,50 $ per capita. Par ailleurs, la ville de Hull est celle qui dépense le plus pour la culture, avec ses 62,30 $ per capita.

- Ce sont les villes de Trois-Rivières (5,5 %), de Chicoutimi (4,9 %) et de Hull (4,6 %) qui affectent une plus grande part de leurs dépenses d'opérations à la culture. La ville de Sherbrooke, par contre, est celle où la culture occupe la place la plus réduite.

- Plus de la moitié des dépenses culturelles des villes centrales vont à la bibliothèque. La ville de Québec est celle qui y consacre la part la plus grande (61,5 %) et Trois-Rivières la plus petite (37,2 %).

- Les villes centrales prévoyaient dépenser, en moyenne, trois fois plus, per capita, pour les activités récréatives que pour les activités culturelles. La ville de Montréal dépasse cependant ce ratio; les dépenses récréatives équivalent 3,4 fois (ou 181,23 $) celles à la culture (53,43 $). C'est à Trois-Rivières et à Sherbrooke que l'écart entre les dépenses culturelles et les dépenses récréatives est le plus faible. La ville de Trois-Rivières prévoyait dépenser 48,58 $ per capita pour la culture en 1998 et 58,64 $ pour les activités récréatives; pour sa part, la ville de Sherbrooke entendait dépenser 48,43 $ et 70,30 $ pour les mêmes postes respectifs.

PRÉVISION DE DÉPENSES CULTURELLES DES VILLES CENTRALES EN 1998

Villes centrales des régions métropolitaines de recensement	Prévisions des dépenses culturelles (000 $)	Per capita, dépenses culturelles ($)	Dépenses culturelles/ Dépenses opérations (%)	Dépenses bibliothèques/ Dépenses culturelles (%)	Per capita, dépenses récréatives ($)
Chicoutimi	2 428,0	38,50	4,9	45,7	90,37
Québec	9 331,1	55,79	3,8	61,5	123,95
Sherbrooke	3 718,5	48,43	2,5	51,8	70,30
Trois-Rivières	2 352,3	48,58	5,5	37,2	58,64
Montréal	54 308,5	53,43	3,6	56,0	181,23
Hull	3 882,5	62,30	4,6	53,0	110,31
TOTAL	**76 021,8**	**53,00**	**3,6**	**55,4**	**157,39**

Source : Compilation spéciale à partir du fichier des dépenses du MAM, 1998, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, MCC.

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DES MUNICIPALITÉS POUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES, PER CAPITA, DE 1993 À 1998

Le tableau suivant montre l'évolution des dépenses municipales, per capita, de 1993 à 1998, par région administrative. Les données relatives aux années 1993, 1995 et 1997 sont les dépenses réellement effectuées par les municipalités, alors que celles de 1998 en sont les prévisions.

- On voit que les dépenses pour les activités culturelles ont augmenté dans la majorité des régions, du moins jusqu'en 1997.
- Elles sont par contre demeurées stables dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, des Laurentides et de la Montérégie.
- Une baisse importante des dépenses pour les activités culturelles s'est produite dans les régions de Montréal, notamment, et de Laval.

Au total, pour l'ensemble du Québec, il y a eu une diminution d'environ 4 $ per capita des dépenses des municipalités pour les activités culturelles, entre 1993 et 1998, et ce phénomène est attribuable principalement à la région de Montréal.

DÉPENSES DES MUNICIPALITÉS POUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES, PER CAPITA, 1993 À 1998 [1]

Régions administratives [2]	**1993 $**	**1995 $**	**1997 $**	**1998 (prévisions) $**
Bas-Saint-Laurent	15,37	16,42	20,70	20,95
Saguenay–Lac-Saint-Jean	28,00	30,16	37,88	30,93
Québec	32,87	34,79	36,10	34,70
Mauricie–Bois-Francs	18,52	22,74	24,73	--
Mauricie				22,03
Estrie	14,85	16,41	20,91	23,29
Montréal	72,30	60,48	46,62	48,48
Outaouais	23,80	28,09	34,03	32,91
Abitibi-Témiscamingue	29,37	36,37	36,40	36,93
Côte-Nord	34,89	41,05	48,88	42,94
Nord-du-Québec	14,76	27,67	27,20	19,10
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	13,79	13,09	14,79	14,63
Chaudière-Appalaches	12,05	14,06	17,86	17,20
Laval	36,67	32,39	32,42	30,91
Lanaudière	21,60	22,24	27,18	26,08
Laurentides	30,10	29,81	31,81	30,51
Montérégie	22,47	22,41	23,92	24,69
Centre-du-Québec	--	--	--	24,71
Ensemble du Québec	36,35	34,10	32,71	32,52

1. Sources : Finances des organismes municipaux, exercices financiers de 1993, 1995 et 1997 et prévisions budgétaires des organismes municipaux, 1998. Fichiers électroniques. Ministère des Affaires municipales.

2. Les données de 1998 tiennent compte de la création de la région du Centre-du-Québec et distinguent les dépenses des municipalités de la Mauricie de celle du Centre-du-Québec. Pour les années antérieures, les dépenses de ces deux régions figurent sous la région Mauricie–Bois-Francs.

DÉFINITIONS

Dépenses culturelles

Les dépenses culturelles des municipalités comprennent les dépenses courantes des municipalités locales, mais excluent les affectations à des fonds et les frais de financement. Les dépenses dont il est question sont celles des municipalités locales seulement et ne comprennent pas celles des autres organismes locaux tels les communautés urbaines, les régies et les organismes de transport en commun.

On entend par dépenses culturelles celles réalisées pour la mise en valeur du territoire à l'égard des biens patrimoniaux et pour les activités culturelles. Cette définition déborde légèrement de celle que la comptabilité municipale identifie sous la rubrique des *activités culturelles,* puisqu'elle retient aussi les dépenses effectuées au titre de la mise en valeur des biens patrimoniaux.

Dépenses récréatives

Les dépenses récréatives comprennent les postes de dépenses de l'administration, des centres communautaires, des patinoires intérieures et extérieures, des piscines, des plages et des ports de plaisance, des parcs et des terrains de jeux, des expositions et des foires, et des autres dépenses récréatives non identifiées ailleurs.

Part des dépenses culturelles dans les dépenses d'opérations

Le pourcentage des dépenses culturelles par rapport aux dépenses d'opérations est établi sur l'ensemble des dépenses courantes des municipalités, excluant toutefois les frais de financement. Les affectations à des fonds de dépenses sont également exclues de la base de calcul du pourcentage.

Cette publication est une réalisation
de la Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique du ministère de la Culture et des Communications

225, Grande Allée Est, Bloc B, 4e étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : (418) 643-1363
Télécopieur : (418 643-6214
s.jobin@mcc.gouv.qc.ca

Rédaction : Rosaire Garon

Édition du document **:** Sylvie Jobin

Septembre 1999

Dépôt légal – 1999
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1488-2949